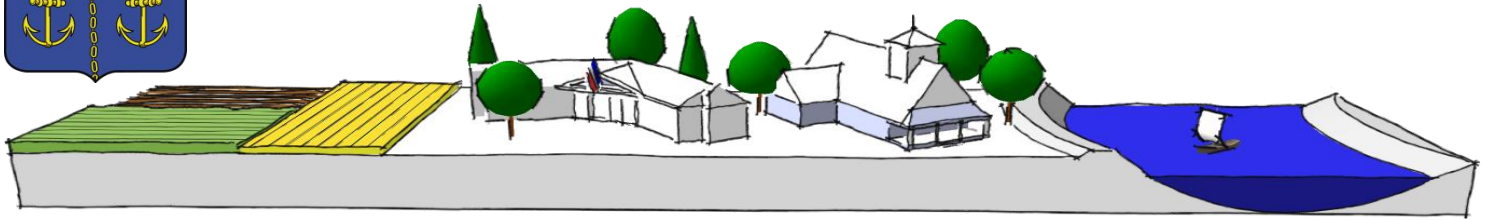




LE PETIT SAINT PÈROIS



Bulletin Municipal – Septembre 2008.

N ° 2



Photographie : Benoist QUINTARD

Le mot du Maire

Les fêtes de Loire et de la Saint-Pierre, organisées fin juin ont été la preuve qu'à saint Père l'esprit d'équipe existe vraiment.

En répondant présents à l'appel de la municipalité pour l'organisation de cette journée, associations et bénévoles ont contribué largement au succès de cette manifestation. Que chacun d'entre vous en soit remercié.

De plus la présence en nombre des habitants de Saint-Père au repas du soir, à la retraite aux flambeaux, brandons et feu d'artifice a été un véritable encouragement pour poursuivre dans cette voie, qui est celle de l'entraide et de la convivialité.

Cet état d'esprit peut nous amener vers la réalisation de beaucoup d'autres défis dans notre commune pour le plus grand plaisir de tous.

Avec tout mon dévouement P. FOULON



Les nouveaux arrivants ont été bien accueillis

Edito

Le voilà, vous l'attendiez avec impatience ce petit Saint Pèreois numéro 2. La commission communication est revenue de vacances et vous propose ce petit feuillet. Elle mène le projet du site Internet que l'on vous avait promis : ça avance à grand pas ! Nous avons aussi de nombreuses informations à vous donner : en annexe vous avez aussi un petit questionnaire à retourner en mairie pour ceux qui le désirent. Il nous paraissait important d'essayer de faire fonctionner en plus de la convivialité, le partage et la solidarité dans la commune par l'intermédiaire de la commission « intergénération - interquartier ». Celle ci a invité les nouveaux arrivants dans la commune pour une rencontre sans fioriture mais avec beaucoup de convivialité.

Sommaire

Page 1 : - le mot du maire - l'édito.

Page 2 : Droit de réponse - L'association « Saint Père en fête » est née - Le site internet de la commune.

Page 3 : Retour sur les principaux événements de l'été.

Page 4 : Les nouvelles du conseil municipal – Les informations diverses

Réponse de l'ex Comité des Fêtes

Suite au dernier rendez-vous de conciliation en date du 2 juin avec M FOULON et M CARDOUX que je tiens tout particulièrement à remercier pour son aide et sa compréhension, un droit de réponse m'a été accordé.

Je tiens à préciser que les statuts n'ont pas été changés afin de sanctionner les habitants de St Père.

Seule l'école n'étant pas une association à été retirée des bénéficiaires du boni de liquidation. M FOULON à d'ailleurs reconnu cet argument lors de cet entretien.

Les 7 autres associations de St Père ainsi que 4 de Sully (soins et aides à domicile, partage repas et donneurs de sang) se partageront le boni de liquidation.

A noter également que l'ex comité des fêtes a participé au feu d'artifice du 28 juin dernier à hauteur de 850€ comme il s'était engagé en début d'année.

Mme BAILLY

L'association « Saint Père en fête » est née



Le 18/07/2008 : Assemblée constitutive

Après avoir remercié l'assistance M. FOULON explique à l'assemblée que la constitution d'une nouvelle association festive dans la commune paraît presque obligatoire : « le comité des fêtes est un peu le reflet de la commune ». Nous devons donc construire cette association au plus vite de manière à recaler les manifestations qui étaient prévues notamment le vide grenier du mois de septembre.

Après avoir listé les gens intéressés (19) pour se lancer dans cette aventure, il leur propose de se réunir sans plus attendre de manière à constituer le bureau au plus vite, cette réunion se tiendra dans la maison de l'amitié.

- L'association s'appellera donc « **Saint Père en fête** »
- Le bureau est constitué.
- Les statuts seront corrigés et revus à la réunion qui est fixée au mercredi 23 juillet

Présidente : **LUTTON Micheline**

Vice-président : **BOISQUILLON Alain**

Trésorière : **AUBIN-MAQUET Chrystelle**

Trésorier-adjoint : **GAILLARD Bruno**

Secrétaire : **BERRUÉ Brigitte**

Secrétaire-adjoint : **BEETS Nadine**



Le 23/07/2008 : 1^{ère} réunion de « Saint Père en Fête »



Les statuts sont revus et corrigés. Après débat, il est entendu que l'association se dotera d'un vice président. Il n'y aura pas de cotisation, nous demanderons simplement que les membres du conseil d'administration soient bien identifiés, qu'ils adhèrent aux statuts.

Ensuite l'assemblée entérine le bureau

Il est ensuite prévu à l'ordre du jour l'organisation du vide grenier de septembre.



Le 28/08/2008 : le vide grenier se déroulera sur l'aire de loisirs. Le tarif est fixé à 5€ les 3 mètres, les horaires d'ouverture seront de 6h30 à 18h. Les inscriptions se feront en Mairie ou sur place le jour même.

Le site internet de la commune

Un des devoirs d'une municipalité est d'informer ses habitants sur les sujets tels que la vie municipale, la vie associative, la vie pratique et économique de la commune. C'est pourquoi, conformément à nos engagements, nous avons lancé ce projet de site internet.

Il ne se substitue pas au contact direct que chacun peut avoir avec sa mairie.

Notre ambition est d'avoir un outil efficace, moderne, convivial et réactif. Créer plus de lien en permettant à tous de partager l'information, connaître l'actualité de la commune, s'exprimer.... La construction de ce site avance, notre objectif est un site opérationnel en fin d'année.

Si vous avez des photos, des documents, des histoires ou anecdotes sur notre commune de Saint Père, faites le savoir à la Mairie ! Nous seront heureux que chacun puisse contribuer à notre projet !



Retour sur les principaux évènements de l'été

Le 20 Juin

Le spectacle de L'école : « Jules Vernes et la Seine » à la salle Blareau.



Le 28 Juin

Pétanque, animations pour enfants, guinguette, apéritif et repas avec 180 convives, retraite aux flambeaux, brandons et feu d'artifice.

LA CARAVANE DE LA LOIRE



Le 5 et 6 Juillet

Concours de chien d'utilité organisé par l'association canine St Pèroise.



Le 29 Aout

Sortie VTT, organisée par L'AMS, à l'étang du Puits.



Les 15 Juin, 13, 27 Juillet et 10 aout

Les guinguettes en bord de Loire.



Le 31 Aout

Le loto du club de l'amitié.

Le 6 Septembre

Accueil des nouveaux arrivants.



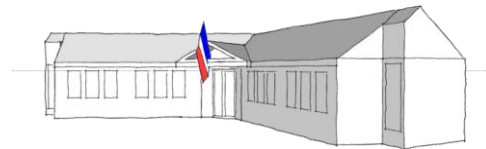
Des nouvelles du conseil municipal



Le conseil municipal du 26/05/2008 :

- Les tarifs de la garderie scolaire sont de 8,20€ pour la semaine, 2,20€ pour la journée, ceux de la cantine : 2,60€ pour un enfant, 5,20€ pour un adulte.
- Adhésion pour un an (à l'essai) à l'animation cantonale proposée par l'association « Sully-Jeunesse » qui met à disposition un animateur chargé d'organiser des activités auprès des jeunes.
- Nominations des responsables pour la salle polyvalente : titulaires Mme PIÈTRE et M LEBRUN suppléants M PISSEAU et M CLOUTIER.
- L'engazonnement du vieux bourg se fera en septembre.
- Vote à l'unanimité pour la motion qui demande le maintien de la desserte SNCF pour les communes entre Montargis et Cosne sur Loire.
- Annonce de la signature du compromis de vente pour le terrain jouxtant la station d'épuration.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

E-mail : saintperesurloire@wanadoo.fr

Pour contacter les élus de la commune

M. FOULON Patrick : 02.38.36.52.22 - 06.87.30.09.02

M. BRETON Denis 02.38.36.39.96 - 06.60.53.72.88

Mme KAZMIERCZAK Cl. 02.38.36.43.07 - 06.13.74.44.07

Mme THAUVIN Christine 02.38.36.68.04


M. CLOUTIER Jacky 02.38.36.53.35





Le conseil municipal du 07/07/2008 :


- Afin de minimiser les coûts, un seul dossier sera constitué pour la réfection de la voie d'accès au cimetière et l'aménagement de la rue du Maine.
- Le marché pour les produits frais pour le restaurant scolaire est attribué à la ferme du Murget.
- Le conseil ne donne pas suite à la proposition d'acquisition de la maison du passage à niveau 65.
- Création du site internet : projet qui est entre les mains de la commission « communication »
- La décision est prise de réaménager la déchetterie en vue d'établir un site de compostage. Le coût des bennes est ainsi fortement diminué et les déchets valorisés. **La commission environnement travaille sur ce sujet et souhaite aussi encourager chacun à faire son propre compost. Cela peut réduire la quasi-totalité de nos déchets verts.**
- Le conseil se prononce contre l'implantation d'une parapharmacie dans le Super U (8 contre, 5 pour).
- Une réflexion est engagée concernant le repas annuel du CCAS car celui-ci représente 62% du budget total, ce qui ne peut plus durer en l'état, affaire à suivre...
- Annonce de l'achat d'un défibrillateur qui sera installé dans la commune.
- Le maire donne une réponse à une lettre anonyme !!!
- L'annonce est faite qu'une réunion publique sera organisée le 18/07 de manière à reconstituer une association festive dans la commune.


Les informations diverses


 La gendarmerie de Gien rappelle qu'il faut veiller à bien fermer vos voitures et vos maisons pour éviter les vols « d'opportunités »


 **L'ouverture d'une 5^{ème} classe** a eu lieu à la rentrée nécessitant l'utilisation du bâtiment préfabriqué. La semaine des 4 jours a entraîné une nouvelle organisation des horaires de classe et de cantine pour la mise en place du soutien.


 A l'initiative de L'Amicale, Mme Yolande BENOIST organise un **atelier théâtre** pour une vingtaine d'enfants de la commune les mercredis après midi.


 **Le 27 septembre** journée de **sport en famille** à l'initiative de l'U.F.O.L.E.P. avec l'appui de l'A.M.S. Venez pratiquer de nombreuses activités au bord de la Loire de **10h à 18h**

 **Le 28 septembre** premier **vide greniers** organisé par « Saint Père en Fête » au bord de la Loire. (page 2)

 l'AMS se propose d'accueillir tous les **pongistes** de la commune les mardis 07/10, 21/10, 04/11, 18/11, 02/12, et 16/12 de 19h à 21h00 à la salle polyvalente pour relancer l'activité.

 La « **Potirando** » aura lieu le **dimanche 12 octobre** dans la commune. Avec 7, 12, 18 km à partir de 8h.

 **Ramassage des encombrants le 19 novembre.** Les encombrants devront être facilement chargeables, groupés sur le trottoir et ne pas gêner la circulation. Pensez à les sortir la veille au soir.

 **Balayage des rues le 25 novembre.** Evitez de stationner vos voitures à cheval sur le trottoir et le caniveau.